



# ORPI Saint-Louis et Saint-Renan

Montants TTC (T.V.A. de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

BIEN A USAGE D'HABITATION		LOCATION		
4 500 €	TTC pour les prix inférieurs à 60 000 €	Frais d'Etats de Lieux	jusqu'à 3 € / m <sup>2</sup>	A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 7,5% TTC pour les prix entre 60 001 € et 99 999 €		Visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	8 € / m <sup>2</sup> Limité à 60% du loyer au dessus de 28 m <sup>2</sup>	A la charge du locataire et à la charge du bailleur
de 7,0% TTC pour les prix entre 100 000 € et 149 999 €				
de 6,5% TTC pour les prix entre 150 000 € et 199 999 €				
de 6,0% TTC pour les prix entre 200 000 € et 249 999 €				
de 5,5% TTC pour les prix entre 250 000 € et 299 999 €				
de 5,0% TTC pour les prix entre 300 000 € et 349 999 €				
de 4,5% TTC pour les prix entre 350 000 € et 399 999 €		Frais d'entremise et de négociation	50 €	A la charge du bailleur
de 4,0% TTC pour les prix supérieurs à 400 000 €				
Promoteurs : AMENATYS : Programme neuf 5 % HT du prix TTC sauf pour les maisons Les Voiles de Lambé : 4 % TTC du prix TTC				
Garage et parking forfait de 3 000 €				
ESTIMATION				
150 € - Offert en cas de mise en vente à l'agence				

## AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 2 décembre 2025 et du mandat numéro 5374

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

